

## Vente d'alcool (à domicile).

Par Cachoo, le 29/10/2009 à 16:58

## Bonjour,

Je voudrai savoir comment se présente la législation de vente d'alcool ( Alcool catégorie 4 : Alcool fort) au niveau de la vente à domicile (Sur le modèle de la pizza livré chez soit).

Merci d'avance.